



VILLE D'ANDENNE

5300 Andenne, le 27 décembre 2016.
Centre Administratif
Place du Chapitre, 7

Monsieur
Manfred PETERS
Rue de la Ferme Romaine, 3
5300 Andenne

SERVICE DE L'URBANISME

N.Réf. : URB./MJM/2016

Objet : Permis unique – Affaire « JANUS ».

Monsieur,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué du SPW ont décidé d'octroyer à la **SPRL JANUS INTERNATIONAL**, de (1348) Louvain-la-Neuve, Place de l'Université, n° 16, un permis unique pour construire et exploiter un centre logistique de regroupement et de tri de déchets non dangereux à Seilles, rue des Marais, s/n°s.

Nous rappelons que le Collège communal avait émis un avis défavorable à ce projet mais n'a malheureusement pas été suivi par les fonctionnaires dirigeants du SPW.

Les autorités communales envisagent d'introduire un recours au Gouvernement wallon contre cette décision.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également introduire un recours contre l'arrêté en question. Vous trouverez, sur l'avis ci-annexé, les modalités d'introduction du recours.

Il ne nous est pas possible de communiquer la copie de l'arrêté querellé compte tenu du nombre important de pages de celui-ci. Si vous souhaitez le consulter, celui-ci est accessible au Service de l'aménagement du territoire. Vous pouvez également le recevoir par courriel si vous le préférez.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

PAR LE COLLEGE,

**Le Directeur général,
Par délégalion,**

J-M. MAQUIGNY

Le Bourgmestre,

Claude EERDEKENS

Voire correspondant :

Jean-Marie MAQUIGNY, Chef de Service Administratif

☎ 085 / 84.95.30 - 📠 085 / 84.95.81

Ligne directe : 085 / 84.95.90.

E-mail : jean-marie.maquigny@ac.andenne.be